

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 993

Artikel: Commune entreprenante
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'illusion d'un marché

(ag) Laissons ici hors débat la grande dispute énergétique. Il suffit de constater que personne ne conteste l'importance de la promotion de toutes les formes d'énergie renouvelable et non polluante. Or les conditions économiques de cette promotion sont partiellement faussées. Telle est la question.

Le coût d'avant-série

Régulièrement les collaborateurs scientifiques de la presse renseignent sur une nouvelle technologie. Dernière en date de ces chroniques, celle du *Journal de Genève* (24.4) qui attire l'attention sur l'intérêt des piles à combustible au gaz naturel. Le Grand Conseil de Genève a accepté une motion demandant un rapport sur ce sujet. Le chef du service du gaz des Services industriels récupère avec satisfaction le mandat d'étude. Il se rendra à cet effet au Japon. Mais d'ores et déjà nous sommes avertis. Les prototypes en sont au stade de la recherche. Avant toute large commer-

cialisation, le prix de revient est prohibitif. Même handicap plus ou moins lourd pour les autres recherches qu'il s'agisse du biogaz, du solaire, du géothermique, etc. On fera remarquer que ce processus est dans la norme. Toute innovation est d'abord mise sur le marché aux conditions coûteuses des très petites séries avant que son succès éprouvé permette un abaissement, parfois spectaculaire, du prix de vente. C'est vrai, mais partiellement, le marché énergétique étant spécifique.

En règle générale, un produit nouveau s'impose quand on peut prouver à la clientèle potentielle qu'il apporte un plus, comme les freins ABS, le disque compact, etc.

Dans la production d'énergie, tel n'est pas le cas. Il n'y a pas de marché fait de décisions individuelles. L'utilisateur tourne le bouton; il demande que le courant arrive, il n'a pas de choix à opérer sous réserve des économies possibles par l'achat des appareils, l'isolation et, dans certains cas, la mise en place de moyens de production propre (panneaux solaires, pompe à chaleur, etc).

La concurrence ne joue donc qu'en amont, dans le choix des sources d'approvisionnement, où interviennent seuls les décideurs des grandes sociétés d'électricité. Or en choisissant le nucléaire, les responsables ont obscurci la transparence des coûts.

L'exemple d'Hydro-Rhône

L'idée d'exploiter l'ensemble du Rhône par paliers a été étudiée dès l'après-guerre, notamment au vu de la réussite de Lavey. Un bureau d'ingénieurs avait élaboré un projet complet.

Dans les années 70, ces ingénieurs sollicitèrent une nouvelle appréciation. Leur projet était-il toujours valable? La réponse des décideurs fut catégorique. Quand le nucléaire nous fournit des kilowatts à 3 centimes, pas question d'investir pour payer 8 centimes une énergie de fil de l'eau.

Or le nucléaire au prix d'époque ne prenait pas en compte les frais de stockage des déchets et encore moins celui de la destruction des centrales au terme du vieillissement de leur structure. EDF affronte dès maintenant ces problèmes;

ils ne sont pas techniquement insurmontables, mais d'un coût prodigieux.

Le nucléaire a donc faussé le marché doublement: par l'attrait d'une production de masse, mise en une seule opération sur le marché, et par un prix de revient initialement sous-évalué.

Rétablir l'équilibre

Les nouvelles énergies renouvelables rencontrent donc ces deux obstacles. Elles sont chères face à un produit où tous les coûts ne sont pas incorporés.

Certes, les producteurs jouent sur de telles masses qu'une augmentation du KWh même minime pour le consommateur ordinaire produit des sommes considérables et que les possibilités d'adaptation aux dépenses futures sont grandes. Mais le problème n'est pas celui de l'équilibre financier des sociétés productrices; nul souci à ce sujet. En revanche il faudrait créer, en fait, les conditions d'une meilleure concurrence.

Dans ce but, il serait nécessaire de mener simultanément trois opérations: charger le prix du nucléaire plus fortement, dès maintenant, du coût de la destruction des centrales; acheter le courant des sources d'énergie renouvelable à leur prix de revient; subventionner aussi bien la recherche que les méthodes d'isolation.

Substituer au prétendu marché les règles claires d'une politique avouée. ■

Commune entreprenante

(jd) A l'avenir, la ville allemande de Rottweil ne livrera plus aux consommateurs de l'énergie primaire mais de la chaleur et de la lumière. Constatant que les faibles coûts de l'énergie n'incitent pas à l'installation des équipements les plus performants, les services industriels de cette ville veulent prendre à leur charge les coûts d'investissement des chauffages lors de rénovations et de constructions nouvelles. L'utilisateur paiera le prix du gaz consommé et l'amortissement de l'installation. Grâce aux économies d'énergie réalisées, ce nouveau système est moins cher pour l'utilisateur et contribue à la protection de l'environnement. Les services industriels prévoient également d'équiper eux-mêmes l'éclairage des entreprises et des administrations avec des installations à basse consommation et des dispositifs de réglage modernes.

Les leçons d'EOS

(jd) Dans son dernier rapport à l'assemblée générale des actionnaires, le conseil d'administration d'EOS rappelle que la puissance totale souscrite à long terme auprès de l'Electricité de France par l'ensemble des entreprises suisses d'électricité équivaut à deux centrales de la taille de celles de Gösgen ou de Leibstadt. Et le conseil de moraliser: «*Ces proportions devraient faire réfléchir nos populations qui consomment toujours plus, dans un pays incapable d'accroître sa capacité de production.*» Il aurait pu ajouter: ces proportions nous incitent à développer une politique électrique basée sur les économies d'énergie et à appuyer toutes les mesures susceptibles de contribuer à cet objectif.